

St Germain Laval n°3/96

Compte-rendu du Conseil Municipal  
du 25 Mars 1996  
34ème Anniversaire de la fin de  
la Guerre d'Algérie  
Caisse des Ecoles - Elections  
Limitation de vitesse  
Le Sentier des Prés de Seine  
Compte-rendu des Classes neige  
Historique de Saint-Germain-Laval  
E.D.F.-G.D.F.- Relevé des Com-  
pteurs  
La Ligue Nationale contre le  
cancer  
La C N A V communique,  
Rubrique "Jardin"  
Recensement militaire  
U D S N  
CESAL Pétanque  
Archerie de Pontville  
E.S.L. Karatédo  
E.S.L. Couture  
C.C.A.S Permanence assistante  
Sociale  
A.C.S.G. : Connaissance du monde  
Sorties  
Randonnée  
Bibliothèque  
Kermesse du Petit Buisson  
Centre de Loisirs - vacances  
Pâques  
Commission Animation  
Caisse des Ecoles - Spectacle  
du 13 Avril 1996

Mesdames, Messieurs,

Lundi 25 Mars 1996, un moment bien délicat pour votre équipe municipale : le vote du budget 1996. Une fois de plus, nous sommes amenés à augmenter le produit des quatre taxes (impôts indirects) de 11,59 % du fait de la suppression de subventions émanant tant de l'Etat que du département (moins 216 402 F) et l'arrêt de la première partie de la marche en avant réalisée pour les investissements d'équipement durant les 20 dernières années et maintenant terminée.

Il reste néanmoins nécessaire d'être très vigilants quant à nos dépenses tant de fonctionnement que d'investissement, comme je l'écrivais dès la fin de l'année 1995.

L'observation des divers critères économiques pour 1996, n'est guère encourageante :

- augmentation de la T.V.A. de plus de 2 %. Pour la commune, cela devrait représenter une perte d'environ 80 000 F,
- création d'une taxe sur l'électricité pour le département qui entraînera une dépense supplémentaire pour les communes,
- progression de 19 % des dépenses pour les services incendie : perte d'environ 17 000 F,
- progression du contingent des dépenses sociales départementales obligatoires.

Quelques chiffres pour comparer :

- 1992	152 937 F
- 1993	170 019 F
- 1994	215 426 F
- 1995	223 786 F
- 1996	augmentation estimative d'environ 9,20 %

Je pourrais, bien sûr poursuivre comme cela sur chaque poste de recettes ou de dépenses obligatoires qui ne sont plus stables du fait du changement constant de la loi ou des règles d'attribution des aides augmentant ainsi les difficultés des communes depuis la décentralisation. En outre, demain, toutes les communes seront gérées par un nouveau procédé comptable qui se nomme M 14 ; cela nous cause également bien de nouveaux problèmes surtout lorsque l'on sait que la gestion de l'eau fut en 1993 le passage obligé dans une nouvelle comptabilité appelée M 49 qui, de par la loi, nous contraint à faire supporter aux consommateurs un prix de l'eau calculé au plus "juste" afin d'obtenir

.../...

l'équilibre du budget.

Cela s'est traduit pour nous par une augmentation de 3 F de la taxe de 0,97 F qui existait déjà et qui a servi, depuis 1990, à la réalisation de cinq tranches d'assainissement. Sont venues ensuite au cours des cinq dernières années, se greffer d'autres taxes telles que 1,25 F pour l'entretien des réseaux, 0,50 F de surtaxe syndicale, 0,20 F pour le Fonds National pour l'adduction d'eau, 1,41 F pour la lutte contre la pollution et 0,25 F pour l'Agence de l'Eau (prélèvement).

En 1994, pour limiter le coût de votre facture, le Conseil Municipal a pris la décision de faire supporter au budget communal de la gestion de l'eau, l'augmentation de 1,75 F au m<sup>3</sup> qui correspond à la somme obligatoirement reversée au Syndicat du traitement des eaux usées, grévant ainsi nos réserves budgétaires.

Aujourd'hui, cette gestion supportée par la M 49 durant deux exercices n'est plus possible en raison de l'augmentation des dépenses de fonctionnement et la diminution du nombre de mètres cubes consommés.

En conséquence, pour continuer, les travaux d'assainissement des 6ème et 7ème tranches, il est nécessaire de revenir au prix de 3,97 F au m<sup>3</sup> prévu en 1990 et d'y ajouter 0,30 F pour boucler le programme.

Il est bien entendu que nous nous attacherons à moduler le prix de cette surtaxe communale en fonction des résultats des prochains exercices budgétaires.

Je souhaite au travers de ces quelques chiffres, vous avoir donné les informations nécessaires.

Toutefois, il vous est toujours possible de nous rencontrer, les adjoints et moi-même pour avoir des explications approfondies au sujet de la progression des impôts, du prix de l'eau ou encore de nos pertes de recettes et des dépenses obligatoires qui nous sont imposées.

Je vous invite, également pour parfaire votre information, à lire le compte-rendu qui suit de la réunion publique du Conseil Municipal du 25 Mars dernier.

Le Maire,

Jean-Claude LENTES.

## REUNION PUBLIQUE DE VOTRE CONSEIL MUNICIPAL DU 25 Mars 1996 à 20H30 en Mairie

### Ordre du jour :

- Budget primitif 1996 - Commune
- Budget primitif 96 - Assainissement (M49)
- Compte Administratif 95 - Budget primitif 96 Centre de Loisirs
- Révision du POS
- Affaires diverses
- Questions diverses

Absente représentée : Madame TRAPON par Monsieur LENTES

Absente excusée : Madame RICHETIN

.../...

Monsieur le Maire ouvre la séance, procède à l'appel des membres du conseil municipal et explique les difficultés que la commune connaît depuis un certain nombre d'années, suite à la fermeture des tranches de la centrale E.D.F., à la décentralisation mise en place par l'Etat et au recensement effectué en 1990. Vous trouverez toutes les explications nécessaires dans le mot du Maire en première page de cet Infos Flash.

Monsieur FRANITCH, premier maire-adjoint, souligne que depuis 1990 il y a un énorme transfert de charges sur les familles (contributions directes) et énumère la liste des subventions que le Conseil Général a décidé de ne plus verser aux communes. Monsieur FRANITCH met un accent particulier sur la franchise postale obligatoire imposée aux communes qui représente une somme non négligeable dans le budget.

Monsieur le Maire souligne enfin que la baisse des dotations de l'Etat, la décentralisation, la franchise postale obligatoire représentent à elles seules 7,8 % de l'augmentation des impôts locaux. Monsieur le Maire annonce, avec l'accord du Conseil Municipal, une augmentation des impôts locaux de 11,59 % et passe au vote du budget primitif 1996.

#### Budget primitif 1996 - COMMUNE

##### 1 - Budget fonctionnement :

Celui-ci, présenté article par article est voté à l'unanimité, équilibré en recettes et en dépenses à **9 268 909 F.**

**Note de la rédaction** : Nous vous proposons dans cet Infos Flash, les comptes administratifs (résultat d'exercice) depuis 1989 et le budget primitif de 1996 sous forme de graphiques qui vous permettront de mieux comprendre l'évolution des finances de votre commune. Le Compte administratif 95, n'est à ce jour qu'une estimation.

##### 2 - Budget investissement :

Celui-ci, présenté par programme et article, est voté à l'unanimité équilibré en recettes et dépenses à **3 800 994 F**, après que Monsieur le Maire ait précisé le choix du Conseil Municipal sur le rachat de la zone d'Activité Economique pour une valeur de 3 000 000 F.

#### Compte administratif 1995 - Budget primitif 1996 - CENTRE DE LOISIRS NATHALIE

##### Compte administratif 1995

Monsieur BEGUINE, Maire Adjoint, fait lecture au Conseil Municipal du compte administratif 1995 du Centre de Loisirs Nathalie :

Fonctionnement dépenses: prévu 642 400 F - réalisé **589 471,34 F**

Fonctionnement recettes : prévu 642 400 F - réalisé **644 045,21 F**

Monsieur BEGUINE, avant lecture du budget primitif du Centre de Loisirs Nathalie voté par les membres de la commission, demande au Conseil Municipal de prévoir une augmentation de la subvention communale pour 1997, sinon le Centre de Loisirs Nathalie se verra dans l'obligation de supprimer certaines activités.

.../...

Le budget primitif du Centre de Loisirs Nathalie est présenté équilibré en fonctionnement dépenses et recettes à 627 100 F.

### Budget primitif 1996 - ASSAINISSEMENT (M49)

Vous trouverez dans le mot du Maire, en première page, toutes les explications relatives à ce budget.

Après délibération, le Conseil Municipal vote pour une agmentation du prix de l'eau au m<sup>3</sup> consommé de 2,05 F. Le mètre cube d'eau consommé passe de 12,43 F à 14,48 pour tous les consommateurs raccordés au réseau d'assainissement.

#### 1 - Budget exploitation - dépenses/recettes

Voté par le Conseil Municipal à 896 889 F

#### 2 - Budget investissement - dépenses/recettes

Voté par le Conseil Municipal à 374 766 F

- La parole est donnée au public .....

- Où Monsieur le Maire précise que :

- L'augmentation de la surtaxe sur l'eau ne concerne que les personnes raccordées,

- Le patrimoine de la Commune compte trois logements de fonction,

- Après une déclaration de la présidente de l'A.C.S.G. sur la diminution de la subvention communale, toutes les associations, sans exception, ont dû faire un effort,

..... Monsieur le Maire reprend la séance :

### AFFAIRES DIVERSES

1 - Plan d'Occupation des sols : après délibération, le Conseil Municipal accepte la modification du Plan d'Occupation des Sols,

2 - Contrat Triennal : Après délibération, le Conseil Municipal accepte l'envoi du Contrat Triennal (se reporter au dernier compte rendu de votre Conseil Municipal public).

#### 3 - Réfection du Rû de l'Etang

Après délibération, le Conseil Municipal accepte le principe de la réfection du Rû de l'Etang. Six communes sont concernées : SAINT GERMAIN LAVAL, SALINS COURCELLES, ECHOUBOULAINS, LAVAL, FORGES.

#### 4 - Annonce de la création d'une Commission Animation

Les membres de cette commission sont :

Madame Marie-Claude TOUSSAINT, Madame Véronique LEBEUx, Monsieur Régis LEBIGOT, Monsieur Claude COUTURE.

La parole est de nouveau donnée au public .....

Où l'on parle de l'heure tardive de la location de la salle "Rû de l'Etang". Monsieur COUTURE, Maire-Adjoint, responsable de la gestion des salles, étudie une solution pour palier à ce problème.

Où Monsieur le Maire explique le choix du Contrat Triennal

Où l'on parle des désagréments occasionnés par la course de côte de Tréchy. Madame Marie-Claude TOUSSAINT, Maire-adjoint, se mettra en rapport avec les organisateurs pour y remédier.

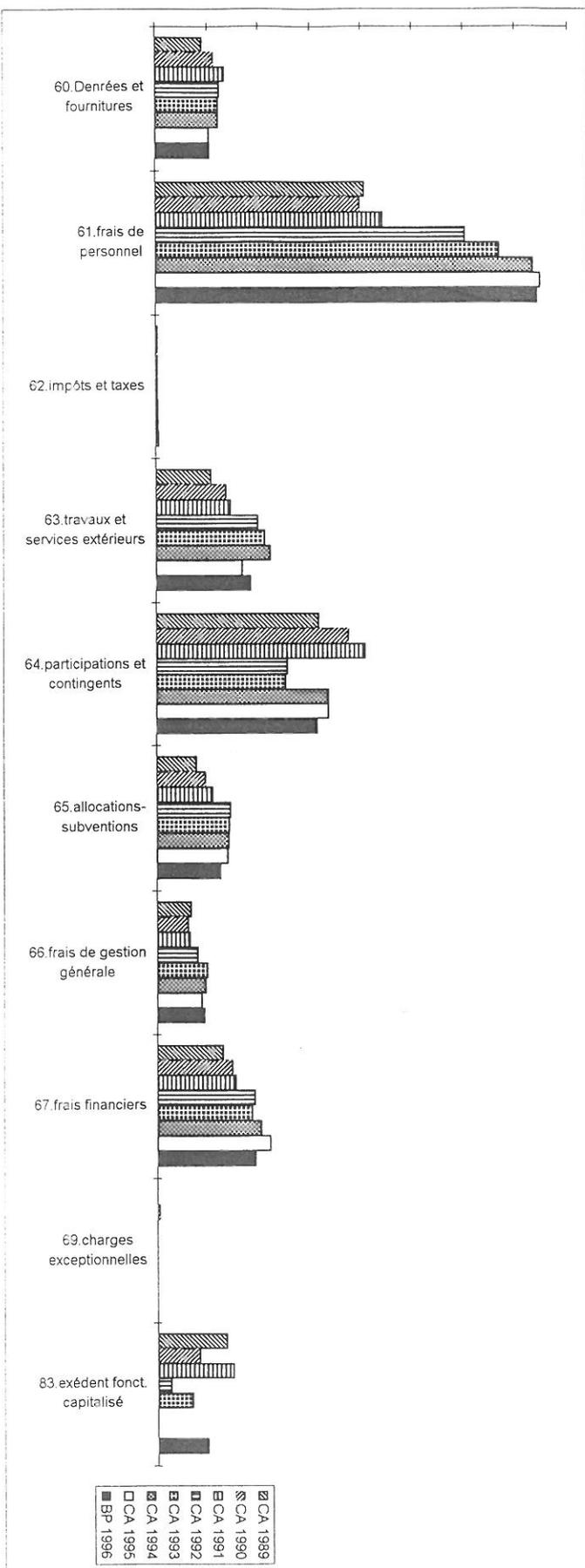
Où l'on re... re... reparle des explosions du broyeur.

Il est 1h15 lorsque Monsieur le Maire rouvre la séance du Conseil Municipal public pour, l'ordre du jour étant épuisé, la refermer aussitôt.

.../...

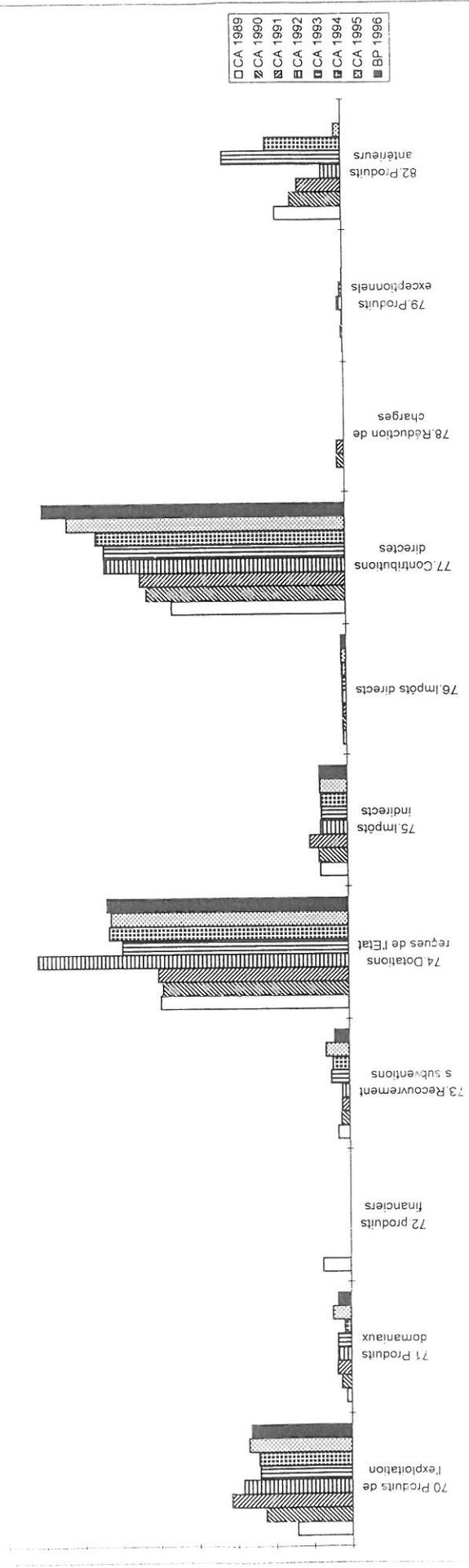
	comptes administratifs : fonctionnement dépense						
	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995
60. Denrées et fournitures	449638.07	562779.87	668973.62	617848.72	610012.56	612111.90	519484.00
61. frais de personnel	2027771.95	1983931.17	2211900.87	3014165.03	3348921.87	3675225.57	3740759.00
62. impôts et taxes	15434.00	16839.00	17535.00	18321.00	18817.00	19971.00	22332.00
63. travaux et services extérieurs	530701.37	679196.93	724452.81	993050.07	1055820.76	1109558.68	837692.00
64. participations et contingents	1579757.85	1865228.32	2031871.98	1273151.66	1256404.24	1673148.82	1672611.00
65. allocations-subventions	385178.44	472958.85	542608.36	719418.50	704874.00	700053.40	688991.00
66. frais de gestion générale	332057.94	302984.44	319196.11	399371.59	490357.98	474272.84	436297.00
67. frais financiers	642978.70	734350.05	769195.65	953764.06	923517.02	1013441.04	1097536.00
69. charges exceptionnelles	0.00	22853.00	447.00	844.00	0.00	0.00	0.00
83. excédent fonct. capitalisé	674517.59	412140.24	740679.04	130820.77	343800.00	0.00	0.00
<b>TOTAL</b>	<b>6638035.91</b>	<b>7053261.87</b>	<b>8026660.44</b>	<b>8120755.40</b>	<b>8752525.43</b>	<b>9277783.25</b>	<b>9015702.00</b>

Budget Prévisionnel 1996	
	BP 1996
poste 60	520000.00
poste 61	3710000.00
poste 62	25000.00
poste 63	920000.00
poste 64	1560000.00
poste 65	620000.00
poste 66	465000.00
poste 67	960477.00
poste 69	0.00
poste 83	488432.00
<b>total</b>	<b>9268909.00</b>



Budget prévisionnel 1996	
	BP 1996
poste 70	1316647.00
poste 71	173000.00
poste 72	0.00
poste 73	190000.00
poste 74	3161530.00
poste 75	372800.00
poste 76	70000.00
poste 77	3983432.00
poste 78	0.00
poste 79	1500.00
poste 82	0.00
total	9268909.00

	comptes administratifs : fonctionnement recette						
	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995
70. Produits de l'exploitation	720228.52	1133975.87	1579862.34	1421377.18	1206896.10	1221722.75	1355487.60
71. Produits domaniaux	62554.10	128316.81	183965.92	176413.55	176526.00	87528.38	238000.00
72. produits financiers	363336.72	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
73. recouvrements subventions	147852.18	111117.94	101841.06	98083.94	238852.31	222248.77	310000.00
74. Dotations reçues de l'Etat	2459126.00	2433696.00	2491586.56	4078253.28	2959623.76	3129708.85	3102018.00
75. Impôts indirects	359928.03	375351.40	502772.88	354084.51	341867.15	349834.99	361900.00
76. Impôts directs	42372.00	44700.00	48444.00	52626.00	57438.00	62130.00	67092.00
77. Contributions directes	2281916.12	2609503.19	2694270.64	3159922.24	3168569.83	3278839.64	3661346.00
78. Réduction de charges	0.00	97791.73	95638.82	0.00	0.00	0.00	0.00
79. Produits exceptionnels	4967.77	24755.31	12431.55	75925.46	43460.06	9692.64	1625.00
82. Produits antérieurs	876625.92	679871.45	585817.83	269801.16	1565741.92	1006449.00	88372.00
TOTAL	7318907.36	7639079.70	8296631.60	9686497.32	9758975.13	9366155.02	9185840.60



*Vent qui souffle le jour des Rampeaux,  
ne change pas de sitôt*

34ème ANNIVERSAIRE DE LA FIN DE LA GUERRE D'ALGERIE

Le 19 Mars, date anniversaire du cessez-le-feu, mettant fin à la Guerre d'Algérie, Monsieur TRINCHEAU, Président de la FNACA, des anciens combattants ainsi que des élus de SAINT GERMAIN LAVAL, se sont recueillis devant le monument aux morts rendant ainsi hommage aux 30 000 militaires français morts ou disparus en Algérie, au Maroc et en Tunisie de 1952 à 1962.

Après dépôt d'une gerbe et lecture du discours de Monsieur Wladyslas MAREK président national de la FNACA, les diverses personnalités étaient conviées à un vin d'honneur en Mairie.

Le Maire-Adjoint,

Marie-Claude TOUSSAINT

CAISSE DES ECOLES - RENOUELEMENT DES MEMBRES ELUS (RAPPEL)

Le nombre de sièges à pourvoir est de six.

Pour être candidat, il convient de posséder sa carte de membre de la Caisse des Ecoles de l'année scolaire 94/95 et/ou 95/96, remplir la déclaration de candidature ci-dessous et la retourner en Mairie, au plus tard le

20 AVRIL 1996

Les élections auront lieu du **13 au 17 Mai**.

Le dépouillement se déroulera le **Vendredi 17 Mai 1996** à 20h30, en Mairie au cours de l'Assemblée Générale de la Caisse des Ecoles.

Par avance, merci de votre engagement.

Le Maire-Adjoint,

Jean-Loup FRANITCH

---

APPEL DE CANDIDATURE CAISSE DES ECOLES (à retourner en Mairie au plus tard le 20/04/96)

NOM ..... PRENOM .....

ADRESSE :

Je déclare me porter candidat aux élections des membres de la CAISSE DES ECOLES.

Signature,

*Avril entrant comme un agneau  
s'en retourne comme un taureau*

### LIMITATION DE VITESSE - ARRETE MUNICIPAL

La vitesse de tous les véhicules est limitée à :

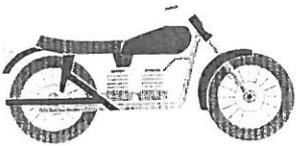
- 30 km/h dans l'ensemble des hameaux de Gardeloup et du Petit-Buisson, et sur l'ensemble des voies de circulation du lotissement Saint-Pierre,

- 20 km/h au passage du carrefour de Gardeloup (intersection des rues Jean Jaurès, rue du Château de Bicêtre, rue de Merlanges prolongée).

Cette réglementation sera matérialisée par des panneaux de signalisation placés aux endroits nécessaires.

Les dispositions du présent arrêté entreront en vigueur, dès que les panneaux seront mis en place.

Le garde-champêtre de la Commune sera chargé de faire respecter la présente réglementation.



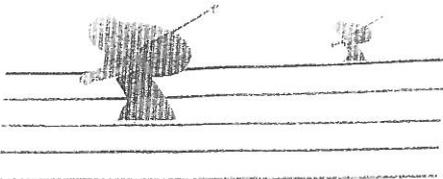
### LE SENTIER DES PRES DE SEINE

Nous rappelons qu'il est **formellement interdit de circuler avec un véhicule motorisé** sur le "**Sentier des Prés de Seine**". Cet endroit est réservé aux promeneurs et toute personne prise en **infraction**, se verra infliger une amende.

Le chant des oiseaux, le bruissement des feuilles au vent, les différentes senteurs que nous pouvons respirer tout le long de cette promenade, ne doivent pas être remplacés par des "pétarades" ou des gaz d'échappement.

Apprécions ce que nous donne la nature si généreusement.....

*Avril frais et mai chaud  
Remplissent les granges jusqu'en haut*



### COMPTE RENDU DES CLASSES DE NEIGE .....

*"En car couchette, c'était chouette !*

*"Nous sommes partis en classe de neige du 17 au 27 Mars en Haute-Savoie, à la Chapelle d'Abondance. Le trajet s'est effectué en car couchette. On a dormi comme des loirs.*

*.../...*

"Les champions de la glisse .....

Tous les après-midi, nous avons skié. La neige commençait à fondre à cause du soleil et de la chaleur, mais cela ne nous a pas empêché de passer la première étoile pour certains, la deuxième, troisième, la fléchette, la flèche de bronze et même la flèche d'argent pour d'autres !

Nous avons été fous de joie de faire de la luge. Rien de mieux que de grandes pentes bien bosselées pour s'amuser ! Nous sommes allés à la patinoire en nocturne... et en plein air. Quand nous sommes rentrés sur la piste, nous nous sommes pris pour des Surya Bonaly et des Philippe Candeloro.

La classe autrement.

Nos activités ont remplacé l'école.... mais nous avons appris des informations concernant la montagne : les traces d'animaux dans la neige, des cônes d'épicéa mangés par des écureuils ou des mulots, comment prévoir le temps, les recherches en montagne après avalanche, comment faire le fromage, l'évolution des skis depuis le 19ème siècle... Tout cela n'a plus aucun secret pour nous.

Nous étions bien tristes de partir..... mais nos frères et soeurs nous réclamaient..... Il a bien fallu rentrer.....

Les p'tits loups de Saint Germain  
(CM2)

## HISTORIQUE DE SAINT GERMAIN LAVAL

La commission "historique de Saint-Germain-Laval" vous propose un premier article qui relate les découvertes de sépultures gallo-romaines. Les environs de Montereau sont riches en objets préhistoriques et en objets gallo-romains.

Plusieurs stations romaines s'étendent dans la direction d'Orléans jusqu'au pont de Dordives (loiret). La Société d'anthropologie de Paris fait état de la découverte de sépultures néolithiques de la montagne de Surville, du tumulus de Montapot, etc.....

Cependant cette partie de la Brie dont les sols sont lourds et épais, s'est montrée peu favorable aux habitats primitifs et gallo-romains. Seules deux haches en pierre polie auraient été retrouvées vers 1960 à la limite de la forêt de Saint-Germain-Laval, près du bois des glands.

Par ailleurs au lieudit "Cuit", près de Gardeloup où se trouvaient des extractions d'argile servant aux briqueteries, tuileries, une fosse de deux mètres de long sur un mètre de large dont une couche de cendres recouvrait le fond. Sur ce lit de cendres reposaient des squelettes ayant à leurs côtés des pièces décrites ci-dessous :

1 - deux andouillers de cornes de cerf sur lesquels on distinguait facilement les stries pratiquées pour les détacher.

2 - un grattoir en silex poli et d'un travail très fin pour les retouches

3 - un autre grattoir finement retouché présentant sur sa longueur trois dents,

.../...

4 - 4 lames de silex

5 - 1 pointe de flèche en silex en forme d'amande,

6 - une vingtaine de pièces de monnaie en bronze parmi lesquelles : quatre de Constantin, une de Tétricus père, une de Tétricus fils, une de Néron et plusieurs indéterminables.

A toutes les époques, cette région a été très peuplée ; une des principales causes est qu'à proximité existent les sources de Merlanges.

Au lieu-dit Fontaine-Froide, il fut découvert une quarantaine de lames en silex et à Merlange même, une fosse pleine de terre, de cendres et de pierres d'où l'on retira une cinquantaine de pièces romanes de l'époque CONSTANTIN.

Il est donc permis de croire que si l'on continuait à faire des fouilles dans cette localité, on rencontrerait de véritables richesses archéologiques d'âges fort divers..... A suivre !

En ce mois de mars 1996,

"La Commission Historique"

*Pâques tôt, Pâques tard,  
un bon merle a des petits à Pâques*

#### E.D.F.-G.D.F. - RELEVÉ DES COMPTEURS A SAINT GERMAIN LAVAL

E.D.F.-G.D.F. Services Seine et Marne informe sa clientèle que le relevé des compteurs aura lieu du **19 Avril 1996** au **24 Avril 1996**.

*A Pâques le temps qu'il fera  
toute l'année s'en rappellera*

#### LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER

Nous informons qu'il a été enlevé sur le territoire de notre commune pour les mois de :

Octobre	5T300
Novembre	1T100
Décembre	4T000

de verre ménager à recycler.

#### LA C N A V COMMUNIQUE

Les assurés d'Ile de France peuvent contacter la CNAV :

- au 40 37 37 37 s'ils souhaitent des informations générales sur leur retraite du régime général ou les coordonnées de l'un des 170 points d'accueil retraite d'Ile de France,
- au 40 05 51 10 pour des précisions sur leur dossier de retraite en cours,
- au 40 05 52 20 pour ce qui concerne le paiement de leur retraite.

.../...

*S'il tonne en Avril,  
prépare ton baril*

## RUBRIQUE "JARDIN"

LES PLANTES TAPIS-TALUS ! .....

Un sol nu, une terre où rien ne pousse correctement, un endroit trop ombragé, un talus .... La solution pour décorer de tels coins existe : les plantes tapissantes.

POURQUOI UNE PLANTE COUVRE-SOL ?

- **Pour l'esthétique** d'abord : certaines sont persistantes et assurent un décor douze mois sur douze, même dans des endroits où jamais rien ne pousse.

- **Pour une meilleure utilisation du jardin** : un coin non garni devient vite un fouillis négligé dont on se désintéresse.

- **Pour limiter le travail** : ce type de plantes garnit vite et étouffe les herbes qui auraient l'intention de vouloir prospérer. Pas de binage, ni de désherbage, ni tonte sinon quelques sarclages les deux ou trois premières années après plantation - encore faut-il admettre qu'à présent, avec les films plastiques noirs, ce problème est largement facilité.

Ces couvre-sols forment des tapis denses dans lesquels vous pourrez toujours mettre quelques touffes ou bulbes fleuris.

- **Pour favoriser la vie microbienne** : ces plantes favorisent la formation d'un humus nécessaire au bon maintien de l'équilibre biologique et diminuent l'effet de l'irradiation solaire.

- **Pour assécher des coins très humides**, ce qui est très appréciable sous climat pluvieux (certaines espèces sont parfaites pour cet usage).

- **Pour une raison économique** : l'entretien d'une pelouse coûte deux à six fois plus cher que celui d'un massif de plantes tapissantes même si ces dernières semblent plus onéreuses à l'achat.

LES CHOIX..... en fonction de :

**Végétation rapide** : ajuga reptans (bugle), akebia quinata (rampant), cérastrum tomentosum, enonymus fortunéi (fusain) hédéra hélix (lierre), hypéricum calycinum (millepertuis) louicéra rampant (chèvrefeuille), polygonum, thymus (thym), vinca minor (pervenche).

**Feuillage panaché ou doré** : ajuga reptans multicolor (rouge-jaune), ajuga reptans variégata (blanc), calluna (bruyères), gohden féather, fred chappie, spitfire, sunset, enonymus radicans (fusain) hédéra camarieusis (lierre), gloire de Marengo, vinca major variegata (pervenche crème).

**Feuillage bronzé ou pourpre** : ajuga reptans atropurpurea (bugle), calluna (bruyères), auréa, penhale, cupréa, érica (bruyères), ruby glow, vivelli.

**Climat rigoureux** : amdroméda polifolia (andromède) (sol acide), bergenia, cérastrum, cotonéasters, érica carnéa (bruyère), énonymus fortunéi (fusain) potentilla auréa (potentille).

.../...

**Feuillage persistant** : ajuga reptans (bugle), arméria maritime (gazon d'Espagne), bergenia, callunas (bruyères) (sols acides) céanothus gloriosus (céanothe), cornus canadensis (cornouiller), cérastium cotonéasters damnéri "radicans", microphyllle, pendulus, salicifolia, érika (bruyères), énonymus fortunéi (fusain) ou radicans, génista pilosa (genêt) (30 cm), ibéris sempervirens (corbeille d'argent), potentilla fragiformis (potentille), romarin rampant, sédums (presque toutes variétés).

**Floraison printanière** : ajuga reptans (bugle) (rouge, blanc) bergenia (rouge, blanc) céanothus gloriosus (bleu) cérastium (blanc) romarin rampant (bleu), phlox subulata (bleu, rose, rouge), vinca minor (bleu, rouge, blanc) ibéris sempervirens (blanc), génista pilosa (genêt) (jaune), cytise (blanc), coténéastus (blanc)

**Floraison estivale** : arméria maritima (rose, blanc) bergenia purpurascens (rouge), dianthus (oeillets divers) (rose, rouge, blanc), érika ciliaris (bruyère) (rose, jaune), gazania splendens (jaune), polygonum affine (rose), potentille (jaune) scabieuse graminifolia (rose, violet), sédums (rose, rouge, jaune) véronique prostrata (bleu, rose, blanc)

**Animation d'un talus** : ajuga reptans (bugle), cérastium, cotonéasters (adpressus, damnéri radicans, horizontalis, microphylla, pendulus, salicifolia), érika (bruyères), hедера hélix (lierre), iris pumila, lanicéra japonica auréo réticulata (chèvrefeuille), romarin rampant, stachys lanata, véronica prostrata, sédums polygonum vacciniifolium.

**Conifères qui s'étalent** : junipérus communis "répenda" et "montana", junipérus horizontalis et ses variétés, junipérus sabina arcadia et tamariscifolia, junipérus squamata prostrata.

**Plantes asséchantes** : astilbes, fougères, iris kaempféri et sibirica, sédum spectabile, tradescantias, géranium vivace, lysimachia (lysimaque).

Pour plus amples informations de multiples revues sont à présent très documentées et explicites pour intéresser un amateur dans ce domaine. A titre indicatif, il doit exister aux éditions "Aux plantations modernes", une petite revue de 50 pages ayant pour titre "Plantes tapissantes".

Cette liste est bien sûr incomplète, il existe bien d'autres plantes qui méritent de retenir notre choix, exemple : le pachysandra japonica terminalis ... qui ne demande qu'à ramper (arbuste) ou le laurier "maculatum" à feuillage panaché (fleurs violettes) - on ne peut tout citer.

D'autre part, dans la réalisation éventuelle d'un tel décor (petit ou grand), il serait souhaitable d'envisager la plantation d'un ou plusieurs conifères "érigés" (suivant l'importance de la surface "tapissée". Leur hauteur sera limitée (de 1m environ à 2,50m max.). Ce qui ne pourra que conférer une "note d'élégance" à votre nouvel environnement.

*Quand Saint-Marc n'est pas beau,  
pas de fruits à noyaux*

## RECENSEMENT MILITAIRE

Jeunes gens nés en Janvier, Février, Mars 1979, vous devez vous faire recenser en Mairie avant fin Avril 1996 aux jours et heures d'ouverture du Secrétariat, munis

- d'une pièce d'Etat Civil (livret de famille ou fiche familiale d'Etat Civil)
- d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport)

.../...

UNION POUR LA DEFENSE DU SITE ET DE LA NATURE - U.D.S.N.

3, rue Fontaine froide - Gardeloup 77130 SAINT GERMAIN LAVAL

Réunion de l'Union pour la Défense du Site de la Nature.

L'association **UNION POUR LA DEFENSE DU SITE ET DE LA NATURE** convoque ses adhérents pour une assemblée générale le **12 avril 1996** à 18h00 à la salle du rû de l'Etang (près du stade) à Saint-Germain-Laval. Une réunion d'information suivra pour informer les adhérents - et ceux qui souhaiteront le devenir - des résultats d'analyses effectuées sur le site de la décharge de MERLANGES. Toutes les personnes intéressées seront les bienvenues.

CESAL PETANQUE - DEJA LE PRINTEMPS .....

Pour vous faire oublier l'hiver, le C.E.S.A.L. pétanque organise le **20 Avril** à 14h30, un concours ouvert à tous : adultes, enfants.... au Manoir du CESAL

Celui-ci se déroulera en **doublette**, avec libre choix du partenaire.

Inscription, dès 14h : 25 F par joueur.

Lots, récompenses, coupes.

Buvette, casse-croutes, merguez.....

A bientôt.

Le Bureau.

ARCHERIE DE PONTVILLE - SECTION TIR A L'ARC

Les beaux jours arrivent et si vous désirez rejoindre les archers de Pontville, nous vous rappelons qu'une équipe dirigeante et un initiateur vous attendent les :

**SAMEDI de 13h30 à 14h30** au stade de Pontville (à côté des tennis)

**LUNDI de 14h à 15h30** environ (même endroit)

Nous vous prêtons le matériel et vous initiions à ce merveilleux sport qu'est le tir à l'arc, en intérieur si le temps ne le permet pas à l'extérieur.

Participation aux différentes compétitions organisées par la Fédération et les Clubs régionaux.

Licence F.F.T.A. et certificat médical obligatoires.

Les renseignements complémentaires vous seront donnés sur place les jours d'entraînement ou au 64 32 72 56.

.../...

### E.S.L. KARATEDO SAINT GERMAIN LAVAL

LE KARATEDO se porte bien, et c'est avec plaisir que nous avons une ceinture noire supplémentaire dans notre Club, Tony s'est bien comporté au passage départemental devant un aéropage de juges/professeurs.

Bernardo est en passe de l'obtenir ainsi qu'un jeune minime en préparation.

Wendy, en junior vient de se qualifier aux Championnats de France Technique à Paris Coubertin après avoir été qualifiée aux Championnats départementaux et ensuite d'Ile de France.... et oui il faut le faire ! Rappelons que Wendy est aussi championne de Seine et Marne 95/96 en combats.

Plusieurs poussins sont qualifiés dimanche 26 Mars à Paris pour les Championnats Techniques (deux places de deuxième au championnat de Seine et Marne).

Après le bal du karaté organisé avec grand succès en février, le Club passe ses onze années avec satisfaction, nous organiserons en juin pour la fin de la saison le stage de plein-air qui est de l'avis de tous une réussite chaque année et très attendu (repas champêtre au bord de l'eau).

### E.S.L. SECTION COUTURE

#### LE SAMEDI 27 AVRIL

au local de couture - 2, rue des Pins, Cité de Courbeton

de 9h à 18h, sans interruption,

le Club de Couture de Saint-Germain-Laval, vous invite à sa :

#### BOURSE AUX VETEMENTS

créations et occasions

gadgets et petits cadeaux

Venez nombreux - ENTREE LIBRE

### C.C.A.S. - PERMANENCE ASSISTANTE SOCIALE

Mademoiselle PERRIER, assistante sociale, assure une permanence en Mairie le 3ème lundi de chaque mois. Les prochaines auront lieu les lundis 15 Avril, 20 Mai, 17 Juin, de 14h30 à 17h.

*Il n'est si gentil mois d'Avril  
qui n'ait son manteau de grésil*

### A.C.S.G. CONNAISSANCE DU MONDE

La prochaine séance aura lieu le mercredi 10 avril. Le thème en est **MISSISSIPPI** du Canada à la Louisiane.

Si vous êtes intéressé, inscrivez-vous auprès de Madame LOPEZ, tel 64 32 81 62 au plus tard la veille à 12h30.

Elle vous réservera votre place et vous attendra dans l'entrée du Théâtre Richelieu, 14, rue des Fossés, à 20h. Le film débute à 20h15.

Il vous est également possible de me contacter au 60 96 12 39, si vous êtes tenté mais avez un problème pour vous déplacer.

### A.C.S.G. SORTIES

Nous n'avons pas eu assez de participants pour le projet de voyage en Belgique, à notre grand regret. Nous l'avons donc annulé.

Nous organiserons un déplacement le 16 Juin. L'itinéraire n'est pas encore choisi.

### A.C.S.G. RANDONNEE

Le dimanche 14 Avril, rendez-vous à 13h30 au Stade de Pontville. Nous prendrons la route en direction de Fontainebleau pour une marche en forêt de 11 km.

Gérard vous fera découvrir le circuit de la Mare aux Fées.

Prévoyez votre sac à dos avec le goûter et la boisson.

Si vous ne savez pas conduire, venez, nous vous ferons une place dans un véhicule.

DEPART IMPERATIF A 14h

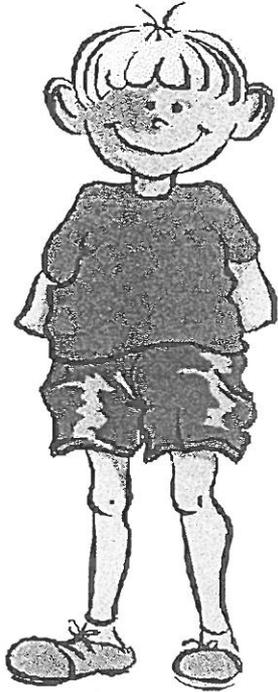
### A.C.S.G. BIBLIOTHEQUE

Je vous rappelle que la permanence à la bibliothèque se fait le **LUNDI** de 16h30 à 17h30 et le **premier samedi de chaque mois**, de 13h45 à 14h30.

La responsable.

# GRANDE FÊTE KERMESSE

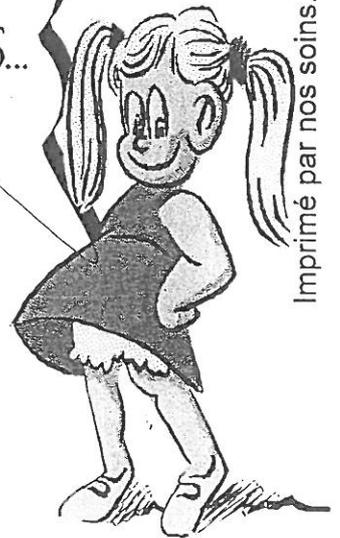
Saint Germain Laval



## LES ENFANTS DU MONDE



ENEZ NOMBREUX !!!  
GROS LOTS, ANIMATIONS...  
MERCi et A BIENTÔT...



Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique.

## Ecole du Petit Buisson

de 14 h à 18 h

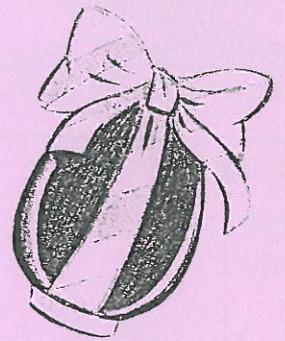
# DIMANCHE 19 MAI 1996

# CENTRE DE LOISIRS

## "NATHALIE"



# VACANCES DE Pâques 96

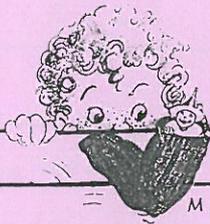


L'équipe d'animation du Centre de Loisirs "Nathalie", souhaite oeuvrer pour favoriser la rencontre entre génération.

C'est dans ce but que nous avons mis en place une activité permanente, qui consiste à la confection, par les enfants, de boîtes en carton qui seront offertes aux personnes âgées, lors du repas organisé par le C.C.A.S., le 11 Mai prochain.

Aussi, nous avons besoin d'urgence de boîtes à camembert !

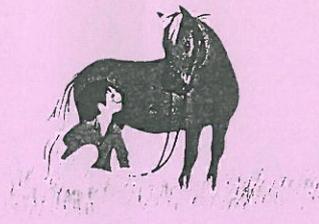
Merci de nous les conserver !



## PROGRAMME DES GRANDS

JEUDI 18 AVRIL 1996	
MATIN	APRES-MIDI
8h00	<p>ACCUEIL - ACTIVITE LIBRE ***** DEPART A 9h30</p> <p>SORTIE A PARIS...</p> <p>DEJEUNER DANS UN MAC DONALD'S DE VOTRE CHOIX</p>
	<p>VISITE DANS PARIS</p> 

VENDREDI 19 AVRIL 1996	
MATIN	APRES-MIDI
8h00	<p>DEJEUNER AUTOUR DU FEU ET PREPARATION DU GOUTER POUR LES PLUS JEUNES</p> <p>BASE BALL</p> 
10h00	
10h30	
	<p>ACCUEIL - JEUX DIVERS ***** COLLATION "PETITS ET GRANDS" *****</p> <p>COURSES POUR LE REPAS</p> <p>PREPARATION DU FEU DE CAMP</p> 



LUNDI 22 AVRIL 1996

8h00	ACCUEIL - TOURNOI DE BILLARD *****	13h30	DEPART DE LA CANTINE...
10h00	COLLATION *****		DIRECTION CENTRE EQUESTRE
10h30			APPROCHE DU CHEVAL
11h45	ATELIER TERRE	REALISATION DE BOITES	GOUTER

MARDI 23 AVRIL 1996

8h00	ACCUEIL - TOURNOI DE PING PONG *****	13h30	DEPART DE LA CANTINE...
10h00	COLLATION *****		DIRECTION CENTRE EQUESTRE
10h30			
11h45	SCULPTURE D'UNE TETE DE CHEVAL	REALISATION DE BOITES	SPORT AU CHOIX
		17h00	GOUTER
		18h00	

MERCREDI 24 AVRIL 1996

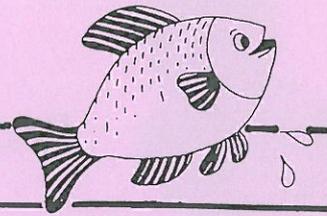
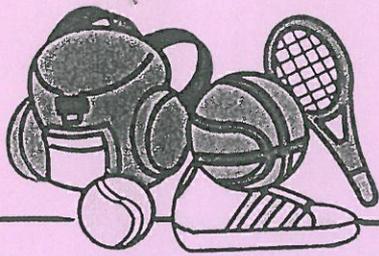
8h00	ACCUEIL - TOURNOI DE PING PONG *****	13h30	DEPART DE LA CANTINE...
10h00	COLLATION *****		DIRECTION CENTRE EQUESTRE
10h30			
11h45	ATELIER SCULPTURE	REALISATION DE BOITES	ACTIVITE SPORTIVE
		17h00	GOUTER
		18h00	

JEUDI 25 AVRIL 1996

8h00	ACCUEIL - ACTIVITE LIBRE *****	13h30	DEPART DE LA CANTINE...
10h00	COLLATION *****		DIRECTION CENTRE EQUESTRE
10h30			
11h45	ATELIER "SCULPTURE"	REALISATION DE BOITES	ACTIVITE SPORTIVE
		17h00	GOUTER
		18h00	

VENREDI 26 AVRIL 1996

8h00	ACCUEIL - JEUX DIVERS *****	13h30	DEPART DE LA CANTINE...
10h00	COLLATION *****		GRANDE PROMENADE
10h30			A CHEVAL
11h45	ATELIER PLATRE	REALISATION DE BOITES	ACTIVITE SPORTIVE
		17h00	GOUTER
		18h00	



LUNDI 29 AVRIL 1996

MATIN

APRES-MIDI

8h00 ACCUEIL - ACTIVITE LIBRE  
 10h00 \*\*\*\*\*  
 10h30 COLLATION  
 \*\*\*\*\*

TOURNOI DE PING PONG

REALISATION DE BOITES

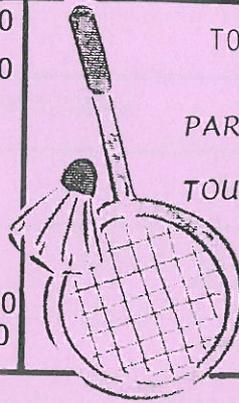
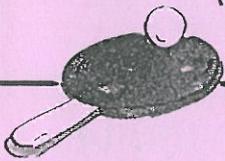
PECHE

FEU DE CAMP

13h30  
 14h30 TOURNOI DE CARTES  
 \*\*\*\*\*

PARTIE DE PECHE !  
 ou  
 TOURNOI DE TENNIS

\*\*\*\*\*  
 17h00 GOUTER  
 17h30



MARDI 30 AVRIL 1996

MATIN

APRES-MIDI

8h00 ACCUEIL - TOURNOI DE PING PONG  
 10h00 \*\*\*\*\*  
 10h30 COLLATION  
 \*\*\*\*\*

TOURNOI DE PING PONG OU BILLARD

REALISATION DE BOITES

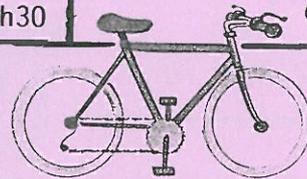
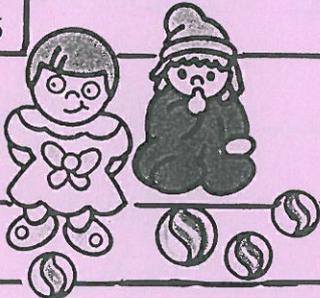
PREPARATION DE L'ITINERAIRE

13h30  
 14h30 FINALE DES TOURNOIS  
 \*\*\*\*\*

RANDONNEE VELO

CHASSE AU TRESOR

17h00  
 17h30 GOUTER



MERCREDI 1ER MAI 1996

MATIN

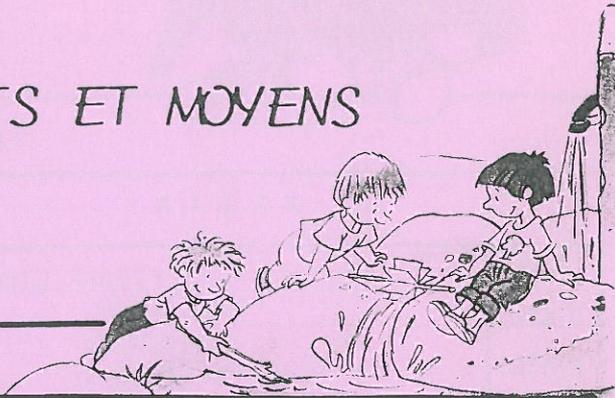
APRES-MIDI

FERIE



FERIE

# PROGRAMME DES PETITS ET MOYENS

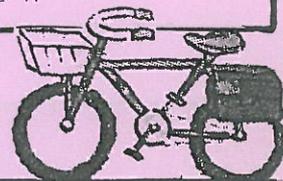


MERCREDI 17 AVRIL

M A T I N

A P R E S - M I D I

8h00	ACCUEIL - JEUX DIVERS *****	13h30	TEMPS CALME JEUX DE SOCIETE *****
10h00	COLLATION "Lait + Gâteaux" *****	14h30	PARCOURS A BICYCLETTE APPORTER SON VELO GOUTER
11h45	ACTIVITE AUTOUR DE PAQUES REALISATION D'UN MOBILE JEUX D'EXTERIEUR	17h00 17h30	



JEUDI 18 AVRIL 1996

M A T I N

A P R E S - M I D I

8h00	ACCUEIL - ACTIVITE LIBRE ***** DEPART A 9h30 DEJEUNER AU MAC DONALD'S APPORTER 30 F	SORTIE AU ZOO DE VINCENNES RETOUR 18h30	
------	---	---	--



VENDREDI 19 AVRIL 1996

M A T I N

A P R E S - M I D I

8h00	ACCUEIL - JEUX DIVERS *****	13h30	TEMPS CALME *****
10h00	COLLATION "Lait + Gâteaux" *****	14h30	PARCOURS EN PATINS A ROULETTES OU JEUX SPORTIFS GOUTER AUTOUR DU FEU DE CAMP PREPARER PAR LES GRANDS
11h45	FINITION DES ACTIVITES FINITION DU MOBILE JEUX D'EXTERIEUR		

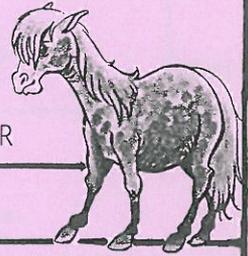




LUNDI 22 AVRIL 1996

8h00 ACCUEIL - JEUX DIVERS  
\*\*\*\*\*  
10h00 COLLATION "Lait + Gâteaux"  
10h30 \*\*\*\*\*  
11h45 ACTIVITE REALISATION JEUX  
AUTOUR D'UN TABLEAU DE  
DE AUTOUR DU CHEVAL SOCIETE  
DE PAQUES OU DE LA FERME

13h30 DEPART DE LA CANTINE  
CENTRE EQUESTRE A HERME  
APPROCHE DU CHEVAL  
17h00  
18h00 GOUTER



MARDI 23 AVRIL 1996

8h00 ACCUEIL - ACTIVITE LIBRE  
\*\*\*\*\*  
10h00 COLLATION  
10h30 \*\*\*\*\*  
11h45 ACTIVITE FINITION INITIATION  
AUTOUR DU TABLEAU AU TENNIS  
DE PAQUES JEUX DE SABLE

13h30 DEPART DE LA CANTINE  
CENTRE EQUESTRE  
CHEVAUX... PONEYS...  
17h00  
18h00 GOUTER

MERCREDI 24 AVRIL 1996

8h00 ACCUEIL - ACTIVITE LIBRE  
\*\*\*\*\*  
10h00 COLLATION "Lait + Gâteaux"  
10h30 \*\*\*\*\*  
11h45 ATELIER MODELAGE ATELIER PEINTURE  
JEUX DE SABLE INITIATION AU JEU DE BALLE

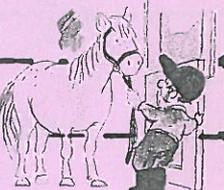
13h30 DEPART DE LA CANTINE  
CENTRE EQUESTRE  
PROMENADE ... REPRISE...  
17h00  
18h00 GOUTER



JEUDI 25 AVRIL 1996

8h00 ACCUEIL - JEUX DIVERS  
\*\*\*\*\*  
10h00 COLLATION  
10h30 \*\*\*\*\*  
11h45 LECTURE D'UNE HISTOIRE SUIVIE D'UNE REALISATION  
ACTIVITE PATINS A ROULETTES

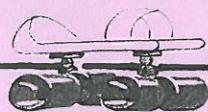
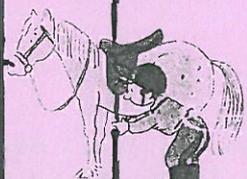
13h30 DEPART DE LA CANTINE  
CENTRE EQUESTRE  
PROMENADE REPRISE  
17h00  
18h00 GOUTER



VENDREDI 26 AVRIL 1996

8h00 ACCUEIL - JEUX DIVERS  
\*\*\*\*\*  
10h00 COLLATION "Lait + Gâteaux"  
10h30 \*\*\*\*\*  
11h45 JEUX D'EAU (Prévoir une tenue de rechange)  
CHANTS !  
ACTIVITE PATINS A ROULETTES

13h30 DEPART DE LA CANTINE  
CENTRE EQUESTRE  
REMISE DE DIPLOMES  
17h00  
18h00 GOUTER



LUNDI 29 AVRIL 1996

8h00

ACCUEIL - ACTIVITE LIBRE  
\*\*\*\*\*

10h00

COLLATION "Lait + Gâteaux"  
\*\*\*\*\*

10h30

LECTURE D'UNE  
HISTOIRE

COLORIAGE

ENTRAINEMENT



11h45

13h30

TEMPS CALME  
SIESTE  
\*\*\*\*\*

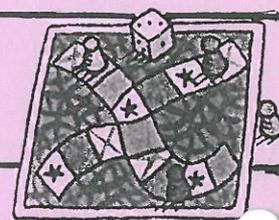
14h30

TOURNOI DE FOOT  
OU DE TENNIS

17h00

17h30

\*\*\*\*\*  
GOUTER



MARDI 30 AVRIL 1996

8h00

ACCUEIL - JEUX DIVERS  
\*\*\*\*\*

10h00

COLLATION  
\*\*\*\*\*

10h30

ACTIVITE VELO...

PISCINE

11h45

13h30

TEMPS CALME  
JEUX DE SOCIETE  
\*\*\*\*\*

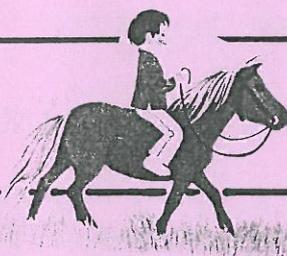
14h30

CHASSE AU TRESOR...

17h00

17h30

\*\*\*\*\*  
GOUTER



## REGLEMENT

### CANTINE

Deux possibilités s'offrent à l'enfant :

- déjeuner à la cantine
- apporter son repas

### INSCRIPTION

Pour inscrire votre enfant, téléphonez en Mairie au 64 32 10 62, de 8h30 à 12h00 / 14h00 à 17h30.

### PAIEMENT

Il s'effectue à la fin de chaque semaine.

### REGLEMENT

Les sorties peuvent être modifiées en fonction du temps.

- + Toute semaine commencée est due
- + Prévoir un goûter tous les jours dans un sac individuel
- + Bien vouloir prévenir la veille en cas de désistement - CANTINE
- + Se munir d'un bonnet rouge pour la piscine - OBLIGATOIRE !
- + Pour l'activité TENNIS prévoir une raquette
- + Prévoir un tenue de rechange et des bottes en caoutchouc pour la semaine d'EQUITATION.





Vous désirez participer à  
l'ANIMATION de votre  
Commune ? Venez  
nombreux à la réunion  
publique qui se tiendra le  
*Vendredi 3 Mai à 20h30*  
en MAIRIE

LA CAISSE DES ECOLES DE SAINT GERMAIN LAVAL  
VOUS PROPOSE

SAMEDI 13 AVRIL 1996

15 H 30

SALLE L'OREE DE LA BASSEE

VOYAGE MUSICAL  
EN AMERIQUE LATINE



**Compagnie LOS GUACHOS MAMBEROS**

Spectacle Musical composé d'une série de chansons représentatives du folklore Sud-Américain et de mélodies jouées avec les instruments typiques de ce continent.

Entrée Adultes & Enfants de + de 12 ans : 35 F

Enfants de 3 à 12 ans : 30 F

**ENEZ NOMBREUX - Une Seule Représentation**